



**millener**

Une longueur d'avance pour la Corse

## Lancement du second dispositif du projet MILLENER : le stockage de l'électricité

Investissez dans des panneaux photovoltaïques et bénéficiez **gratuitement** d'un stockage d'électricité.

Pour la fourniture et l'installation des panneaux PV (3kWc, 25 m<sup>2</sup> en toiture) vous bénéficiez des aides de la Collectivité Territoriale de Corse, du crédit d'impôt et du tarif d'achat de l'électricité. Avec Millener, vous disposez en plus d'un dispositif de stockage d'électricité (de la taille d'un réfrigérateur, capacité de stockage de 4 kWh, à installer dans un garage, abri de jardin,...)

### Consommez ce que vous produisez

Vous pouvez consommer le soir ce qui a été produit dans la journée et stocké en votre absence (vous conservez votre abonnement EDF pour vos besoins complémentaires).

### Un secours en cas d'interruption de fourniture

Vous bénéficiez de quelques heures d'autonomie en cas de coupure EDF

### Un geste éco-citoyen

L'énergie stockée dans les batteries peut être utilisée lors des pics de consommation pour limiter le recours aux moyens de production émissifs en gaz à effet de serre

**Pour avoir plus d'information,  
Pour vérifier votre éligibilité,  
Ou pour vous inscrire :**

**Consultez le site internet de  
Millener Corse**

[www.millenercorse.com](http://www.millenercorse.com)



Le projet Millener associe 7 partenaires industriels dont EDF est le chef de file :



En Corse, il permettra de tester 100 dispositifs de stockages.  
Le dispositif sera donc réservé aux premières inscriptions.

Implanté en Corse, le projet bénéficie du soutien financier de l'Union Européenne via les fonds FEDER, de l'Etat via l'ADEME dans le cadre des Investissements d'Avenir et de la Collectivité Territoriale Corse.

